

SAUVONS les centres de loisirs des Balcons du Dauphiné :

## **MOBILISONS NOUS**

**pour maintenir des structures d'accueil CONVENABLES  
pour nos ENFANTS ET pour les ANIMATEURS !**

La nouvelle communauté de communes réduit le budget lié au service enfance :

- disparition des camps pour les ados et séjours avec nuitées
- baisse des budgets pour les centres aérés (trotinettes non renouvelées, pas de budget pour acheter des ballons ou organiser des activités...)
- pas d'accueil le mercredi matin pour les communes passées à la semaine scolaire de 4 jours
- idem dans les crèches

La nouvelle communauté de commune change les contrats des animateurs et directeurs de centres :

- nouveaux contrats dits CEE (contrat d'engagement éducatif), dérogeant au droit du travail (temps de travail, repos et rémunération) c-à-d de l'engagement volontaire « encadré »
- Rémunération de 66€ bruts (Après révision suite au conseil communautaire de janvier) la journée de 10h maximum, soit diminution de plus de 50% : Uniquement pour 2018
- temps de travail hebdomadaire de 48h maximum, soit accueil sur 4 jours au lieu de 5

⇒ **Concrètement :**

- réduction des moyens disponibles pour les structures d'accueil
- baisse de la motivation du personnel
- diminution de la variété d'activités possibles
- perte de la qualité des services proposés

..... des enfants moins heureux.....

**PARENT renseignez-vous , PARENT informez-vous**

Demandons des informations sur ce qu'il se passe et des justifications sur les décisions prises.

**Nous sommes directement concernés.**

**Soyons présents ENSEMBLE lors du prochain conseil communautaire**

**Le 27 février à 18h**

- maison du département : 45 impasse de l'ancienne gare – 38460 Crémieu -  
pour distribuer notre lettre ouverte aux élus et débattre en fin de séance.



